

ÉCOLE FRANÇAISE

D'EXTRÊME-ORIENT

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE

Conservation des Monuments

D'ANGKOR

N^o 154

Angkor Vat le 1^{er} Septembre 1908

Rapport mensuel
Juillet - Août 1908

†

Le Conservateur des Monuments

du groupe d'Angkor,

à Monsieur le Directeur de l'École française
d'Extrême-Orient.

Hanoi

Page le 22 sept 1908 n^o 650
Répondre le 19 1908

Monsieur le Directeur,

Je ne vous ai pas adressé de rapport le 1^{er} août
parce que je me trouvais, comme vous le savez, à
Pnom-Penh pour y régler quelques questions et me
mettre en relations avec la 2^e d'Angkor en vue
d'en obtenir des fonds. [Ma lettre n^o 151, du 27
août, vous a déjà fourni quelques renseignements
que je complète ici. J'ai signalé au Résident
supérieur qui, par ordre verbal du Commissaire royal
de Battambang, le Gouverneur de Siem Reap
m'avait adressé une lettre m'informant que les
cochons de la région ne seraient plus réquisitionnés
pendant quelques mois pour leur permettre de

de s'occuper de leurs rizières. Le Résident n'essé
a paru grandement étonné et m'a répondu
que le Commissaire royal administrant un
pays troublé avait autre chose à faire que
de s'occuper de coolies & d'anglais. C'est possible
mais il n'en est pas moins vrai que j'ai
reçu du Gouverneur une lettre dont le ton
n'offrait pas la moindre ambiguïté. Il
est aussi très exact que, dès réception de ma
lettre de protestation, M. Lorin a télégraphié
au Gouverneur pour lui dire que tous les ordres
du Commissaire royal non contresignés par
lui, Commissaire délégué, devaient être considérés
comme nuls. De plus le Gouverneur de
Siem Reap a reçu, sans tarder, du Commissaire
royal des instructions lui enjoignant de me
fournir le nombre de coolies que je demanderais.
Enfin, dès mon arrivée à Battambang, j'ai
obtenu du Commissaire royal des explications
..... mensongères. Le Capitaine Oum (alias
Oum royal) m'a affirmé que jamais il n'avait

3
été question de ne supprimer le maui-d'oeuvre
et que le gouverneur n'ait pas compris un mot
de ce qu'on lui avait dit. Ma conviction est
faite depuis longtemps : le gouverneur avait
parfaitement reçu l'ordre d'arrêter les requisitions
de coolies et si je n'avais pas protesté comme il
convenait je n'aurais plus de maui-d'oeuvre.

Vous comprendrez bien, Monsieur le Directeur, qu'un
mandarin dont la situation manque d'équilibre
et dont les relations avec le Commissaire royal
sont extrêmement tendues, ne chercherait pas une
histoire qui pourrait le décoller de sa place. Or
le gouverneur de Siem Reap tient énormément à
sa place parce qu'il a la conscience assez chargée
et qu'il n'ignore pas que, le jour où il sautera,
les réclamations de ses administrés le conduiront
devant le tribunal de Battambang. Il est vrai
que le mandarin en question possède une grosse
fortune et que les décisions des juges cambodgiens
sont tarifées. Mais ceci n'a rien à faire
avec mes fonctions et je passe en concluant que
le Commissaire royal s'est tiré d'un mauvais
pas en n'ayant avoir donné les instructions que

. . .
: . .
: . .

4 /
Le Gouverneur de la province a, en vérité,
recus de lui.

Vous savez, Monsieur le Directeur, que le
Comité de S. Louis a mis à la disposition de
votre représentant une somme de trois mille
pièces destinée à la réfection, au moins partielle,
de la chaussée d'allée ouest d'A. Vat. — Pour
ne pas me charger de trop d'argent j'en ai
emporté que 1500 \$, le reste est en dépôt à
la Banque de l'Indochine et M. Jeannevat me
le fera tenir, quand j'en aurai besoin, par un de
ses visiteurs d'Angkor. — A propos de visiteurs je dois
vous signaler que jamais ils n'ont été aussi
rares et j'en suis très heureux pour ça. Il ne
trouveraient pas à se loger. Il est vrai que, suivant
l'appréciation de M. Luce, nous ne devons pas le
logement aux visiteurs. Jusqu'à présent j'ai vu
2 Américains qui ont disparu dans une direction
inconnue, le Médecin de Suivat venu ici en
service pour l'épidémie de Choléra et un Inspecteur
de l'Urboire qui a passé 8 jours chez moi.

An

5
#

Le Conservateur des Monuments
du groupe d'Angkor,

à M.

Au sujet du logement des visiteurs je
vous prierais de vouloir bien m'ouvrir un crédit
d'une cinquantaine de piastres qui me permettra
de faire reconstruire l'ancienne sala voisine de la
bongerie. Cet abri vrait convenable à la
condition de chauffer la toiture. —

Je vous ai télégraphié le 5. J'ai le 22
juillet, voy n° 137, pour vous demander l'autorisation
d'acheter différents choses. Ma demande comprendrait
un crédit assez fort pour l'achat de fer et de
ciment et vous m'avez télégraphié de vous
adresser un devis de ces matériaux. En voici le
détail :

200 m ³ par carri de 25 m ³ = 972 K ^g à 12 [#] / 100 K ^g =	116.64
100 barils de ciment à 8 [#] / 7 [#] =	875.00
50 piculs chaux à 1 [#] / 50 =	75.00
	<u>1066.64</u>

Total = 1066.64

Le

6/

Les 200 m³ de fer carré sont destinés à soutenir
les morceaux de la main-courante de l'avenue
dallée. Le fer carré peut être remplacé avantageu-
sement, je l'ai vu depuis, par de la petite
cornière de 35 m/m qui pèserait seulement 604
kilos et ne coûterait, à raison de 12 # ¹⁰⁰/_{kg}, que
78 # 45, d'où une petite différence de 38 #.

Le ciment et le sable sont destinés à la
confection du béton qui doit être employé pour
remplacer les nombreuses dalles abîmées de 4 cours de
l'étape supérieur d'A. Vat, de la cour de la 2^e étape,
de la cheminée dallée... etc... Ces barils de
ciment représentent un minimum pour ce gros
travail, mais j'espère ne pas en utiliser davantage
mon intention étant de combler les vides, jusqu'à
mi-hauteur, par de la limonite concassée et
fortement tassée.

J'ai beaucoup hésité avant de vous demander
ce crédit un peu lourd pour votre budget travaux mais,
vraiment, je ne puis guère faire de réparations sans
les matériaux nécessaires. En attendant, pour parer
au plus urgent de ce que demande la cheminée dallée
j'ai prié M. Jeannerot de m'envoyer le plus tôt
possible 10 barils de ciment dont la facture sera
réglée par la St^e d'Angkor sur la somme mise à
ma disposition. J'ai encore ici quelques pièces de

chauss que j'utiliserai au le même point
 mais le fer me manque absolument ; son
 emploi ne peut pas être immédiat etant donné
 l'urgence de la besogne avant que la chaussée
 soit prête à recevoir la balustrade mais, tout
 de même, je serais heureux de la recevoir
 avant la fin de l'année, vers le mois de
 novembre.

En ce qui concerne le Decauville il m'est
 tout-à-fait indispensable tant pour le déga-
 -issement des cours que pour le dégalement de la
 chaussée dallée, ainsi que je vais vous l'expliquer
 tout-à-l'heure.

Travaux exécutés en Juillet et en Août 1908. - Les travaux

ont cessé le 18 juillet, suite de mon départ pour
 St. Denis et ont repris le 20 août, c'est-à-dire le
 lendemain de mon retour à Aulnay. Ils ont porté
 sur le dégalement de la 2^e cour d'A. Vat et sur
 la chaussée dallée. J'ai mis en 2 points de fortes
 équipes que je puis surveiller aisément.

Le dégalement de la 2^e cour continue comme
 par le passé, c'est-à-dire que la terre extraite
 est jetée dans la cour inférieure et s'accumule en
 tas énormes au pied des escaliers. J'en vois la
 tireront quand nous aurons du Decauville.

8
ne faut pas songer à le transporter de nouveau
à longue distance par petits paquets. nous perdrons
du temps et de l'argent.

Quant au travail que nous exécutons
pour mettre en état la chaussée dallée il est
colossal. (la chaussée a 47^m de long). Il s'agit d'abord
de déloger le roc que la terre a parfaitement
conservé. Sur certains points il est comme neuf.
Malheureusement la terre qui bloquait la chaussée
de chaque côté est mélangée de cailloux et de
débris de poteries qui rendent l'extraction assez
pénible la pelle ayant moins de prise que
dans une terre meuble. En outre presque partout
nous rencontrons d'énormes blocs de bieu-hoa qu'il
faut extraire et porter en dehors de la ligne
de terrassement. Enfin, détail plus intéressant,
nous retirons du sol de très nombreux fragments
de la balustrade dont certains en bon état. Je
dis "certains" car il y a là un certain nombre
de brisures que nous ne pourrions utiliser qu'en
y mettant de la patience. On retrouve aussi
des têtes de kasa offrant encore une certaine
allure.

Bref, ça marche mais avec assez de lenteur
puisque que, de même que dans la 2^e cour, nous
rencontrons trop de blocs lourds à manoeuvrer.

9

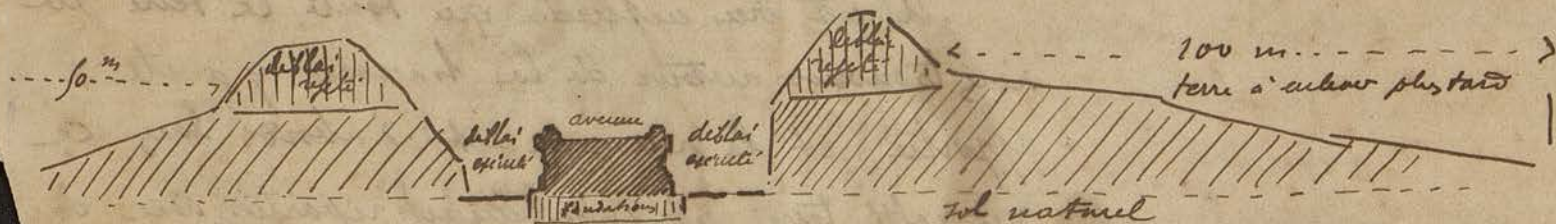
Le Conservateur des Monuments

du groupe d'Angkor.

à M. _____

Près de l'entrée Ouest la hauteur de terre dépassait 2 mètres. Il est vrai que sur la moitié du cours de l'avenue le sol est moins enfoncé mais nous n'en avons pas moins deux cents mètres de chaque côté à reculer au jour soit 400 m de terrassement sur une profondeur moyenne de 1.50 pour 2 m 50 de largeur.

Voici le profil qui offre maintenant la partie défoncée



Dans la perpendiculaire au sens du grand axe la pente arrive jusqu'à hauteur des porches qui s'ouvrent aux extrémités N. et S. de l'entrée monumentale Ouest. C'est à cette terre est à enlever au moyen du Decauville = à peu près 80.000 m³. Travail

indispensable si nous voulons avoir la chaussée dans son relief primitif au lieu de la laisser en creux.

Pour tirer du sol les pierres de balustrade (pierres de 2^m de long sur 0.45 au carré) je me sers du treuil monté sur un châssis et actionnant un câble supporté par une forte poulie. Le déplacement de cet appareil très lourd se fait au moyen de rouleaux. Ça va très bien et



notre treuil ainsi disposé nous rendra les plus grands services lors du montage de la balustrade.

Il est bien entendu que toute la terre que nous trouvons autour de la chaussée y a été apportée et la pierre se est d'abord dans ce que cette terre est irrégulièrement répartie, avec de différents de niveau allant de 10 cm à 2^m 50 et aussi dans sa composition = mélange d'argile, de sable, de pierre concassée, de fragments de poterie. D'ailleurs nous rencontrons par

11
 moments au véritable maçonnerie grossière
 constituée de blocs de liouite jointoyés
 par de l'argile. Là-dessus, comme je vous
 le disais plus haut, le parement est intact.

Constatations. - Les travaux de terrassement exécutés
 autour de la chaumière Gallée nous ont livré
 quelques pièces de terre cuite : épis de toiture,
 tuiles de bordure, fragments de tuiles de toiture,
 qui permettent d'affirmer que le terrain
 brunois, circonscrit par la première enceinte
 était couvert de constructions secondaires (je dis
 "secondaires" par comparaison avec les monuments de grès) qui étaient
 sans doute des maisons d'habitation. Voici, par
 exemple, un épi. - Si vous considérez sa faible
 dimension, vous vous rendrez compte qu'une
 garniture de ce genre ne s'adapte qu'à une

toiture légère et de même
 matière = tuile en argile
 cuite. - Voici, d'autre
 part, une tuile
 de bordure. Vous
 avez également,



Epi terre
 cuite
 très rouge



terre cuite
 très rouge



en liant les côtés que j'y ai portés, l'idée
 que cette décoration terminait une toiture en tuiles.
 Quant aux tuiles elles-mêmes j'en ai trouvées
 de

de très nombreux fragments mais pas un seul
qui me permette d'apprécier les dimensions et
la forme d'une pièce entière. J'espère être plus
heureux en débarrassant les débris de m³ qui il
nous reste à sortir.

Maintenant, de quelle époque datent les
terres cuites en question? Je l'ignore mais il
est probable qu'elles sont contemporaines du temple
ou d'une époque voisine de sa construction et cette
opinion vient naturellement à l'esprit en consultant
le fini de leur modelé. Dans tous les cas ces pièces
ne sont pas récentes car il y a beau temps que les
Cambodgiens ne travaillent plus avec autant de soin.
Vous remarquerez aussi que la forme qu'elles affectent
se retrouve exactement dans la pierre de monuments.
Les terres cuites d'une exécution si soignée manqueraient
de cuisson, aussi, sous l'action de l'humidité sont-elles
devenues molles au point que l'ongle les entame
facilement.

On trouve des épis de toutes dimensions,
ce qui fait croire qu'ils étaient employés à la
couverture des toitures, un petit toit recevant
un couronnement plus faible que celui qui
demandait une grande toiture. — Toutes les
bâtes d'épis d'épi sont creux et l'un des bouts de
la pièce représente fidèlement un fer de lance



Temple

Temple

A

Entrée Ouest

13 /

Le Conservateur des Monuments
du groupe d'Angkor,
à M.

prêt à recevoir en hausse.

Aymeriac, dans sa description de la
chaussée Vallée qui nous occupe en ce moment,
accuse les erreurs : hauteur inexacte, largeur
inexacte ... etc, mais il se commet une erreur
importante que le comte de Leprieux pourrait
bien répéter. — Aymeriac (V. T. III - Le Cambodge) dit
p. 198, 16^e ligne : « Tous les 4/5 m environ cette
chaussée s'étoile en ressauts ... etc. Les saillies
au nombre de cinq sont garnies d'escaliers ... etc... »

Il y a bien en effet cinq saillies cruciformes garnies
d'escaliers mais il oublie la supérieure qui a une
importance, précisément à cause du manque
d'escalier. Or nous l'escalier n'est pas fait. Le
6^e ressaut est le plus voisin du portique d'entrée
Ouest ; ~~il est entouré de la balustrade Naga comme~~
~~l'est de la Saucier.~~ Voici le schéma des dits cinq
ressauts : aucun escalier au point A. Il est

Je crois que cela tient simplement à l'attachement de cette partie. Il est très possible que le lieutenant de la brigade ait cru qu'un escalier se trouvait sous la terre qui masquait le côté de ce point A. Il faudrait peut-être le prévenir.

Main d'œuvre - Le recrutement des coolies n'offre aucun inconvénient, mais les habitants voient un peu gênés de quitter le travail des champs. Nous sommes en pleine époque des rizières et les fortes équipes que j'emploie départissent les villages les plus proches d'Ankang. Mais comme, à part quelques coolies qui restent à demeure sur les chantiers, les hommes ne travaillent pour nous que pendant une période de 7 jours, ils auront tout le temps de s'occuper de leurs rizières.

C'est ici le moment de manifester la surprise que m'a causé votre télégramme m'apprenant l'opposition du Président nippon à l'embauche de réfugiés chinois. Il est probable que M. Luce, timoré de sa nature, parfaitement hostile à toute complication administrative et politique, et tout le désir est "par rhétorique" à craindre l'arrivée de réfugiés.

J'ai un pays déjà chauffé à blanc par une administration totalement dénuée de sens commun. M. Lucie a oublié sans doute de dire, dans ses explications, que ni l'insurrection et les actes de brigandage n'avaient pas encore pris fin par ici, cet état de choses était dû à son apathie bien connue et à son refus de croire que les gens n'étaient pas contents. — Il a cru en rapportant que les réformistes chinois seraient cause commune avec des bougres dont la langue et les idées leur sont complètement étrangères. — On peut être tranquille à ce sujet et si M. Lucie avait vu les pauvres diables récemment débarqués à S. Seul il aurait compris que ces malheureux, qui croient littéralement de faire, ne demandaient qu'à travailler et à vivre en dehors de toute révolte.

Le résultat de l'opposition du Président supérieur et que nos hommes privés d'une main d'œuvre dont le rendement aurait été, sans plus de frais, supérieur, et de beaucoup, à celui que nous donne la main d'œuvre cambodjienne.

Noté, Monsieur le Directeur, que lors de ma visite, au Président supérieur j'en ai parlé au P^t supérieur de mon désir d'embaucher des réformistes et qu'il

46

ne s'y est pas opposé de tout. Il m'a même dit de m'entendre à ce sujet avec le Président-Maire que j'ai vu en effet et qui m'a promis de m'envoyer des chinois au premier débarquement. Je ne dois plus en attendre, la. Lui ayant dû donner des ordres pour le maintien des réformes à S. S. ou ailleurs.

Crédits affectés aux travaux en Juillet et août 1908.

Sur le compte de l'Etat = Montant de 500 \$.
Reçus par le 1^{er} d'août par un but déterminé = 3000 \$ au laquelle j'ai apporté 1500 \$ qui me servent en ce moment. Les 1500 autres parties sont déposés à la Banque de l'Indochine au nom de la société qui me les fera tenir plus tard.

Vous trouverez ci-joint un relevé de caisse vous donnant le détail des dépenses réglées sur la 6^{ie} avenue - Août de l'Etat.

Crédits pour 1909. - Je ne vous cacherais pas, Monsieur le Directeur, combien j'ai été étonné de lire dans une de vos lettres que le crédit dont vous disposez l'année prochaine pour les travaux d'août n'est que de 6000 \$.
Je m'attendais à un chiffre beaucoup plus élevé qui vous aurait permis de faire l'acquisition de 1000 m. de rails Decauville.

A

ÉCOLE FRANÇAISE

D'EXTRÊME-ORIENT

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE

Conservations des Monuments

D'ANGKOR

N^o

le 1908

17
Le Conservateur des Monuments
du groupe d'Angkor.

à M.

A propos de Decauville j'ai aperçu que l'autorisation que
vous m'avez demandée pour l'achat de 2 wagons et de
500 m. de rails vous m'avez accordée. — Dans ce cas je
vous en remercie et de ce que vous n'avez pas voulu
compter cette dépense sur le crédit de cette
année ou sur celui de l'année prochaine. — C'est
1908 qui supporte ces frais j'arrêterai l'émission de
mandats sur le crédit de 4000^{fr} que vous m'avez ouvert
à Battambang. J'ai émis au mois 2 mandats
de 500^{fr} représentant la 7^e avance (en cours) et une
8^e avance que je vais utiliser bientôt. Il reste donc à
notre actif dans les caisses de Battambang 1900^{fr}
qui serviront pour la dépense Decauville. Il est
par conséquent nécessaire que je confirme votre intention
pour agir suivant les circonstances = arrêter les frais
en cas de paiement en 1908; — continuer les travaux
pour le compte de l'école jusqu'à épuisement du
crédit si le Decauville est payé en 1909.

Le Conservateur
: hab

Matériel, outils, instruments reçus. - Notre outillage est à peu près complet maintenant. Plusieurs outils destinés aux travaux de force ont été achetés pendant mon séjour à S. Tchou : un treuil, une cric de 8 tonnes (je n'en ai pas trouvée d'autre moyenne), une forge de campagne; j'attends l'excuse qui ne va pas tarder à arriver. L'approvisionnement de pelle a été renouvelé. Les haches que j'ai apportées sont appréciées de indigènes parce que d'un maniement peu fatigant.

J'ai reçu de France une grande boussole à viseur, une règle d'algèbre, une planchette - - etc... Malheureusement on ne m'a envoyé qu'un seul pied et encore ce pied est d'un modèle qui ne correspond pas à l'attache de instruments.

Mon logement. - Ma lettre du 29 août voyait deux mots de l'état de la palotte que j'habite. Quand il pleut une mare se forme sur le sol et quand nous restons 2 jours sans pluie cette mare devient un bouchier infect. Bref, on ne saurait habiter dans de plus mauvaises conditions d'hygiène. Je n'insisterai

Je, autrement sachant très bien que si ça
ne dépendait que de vous, je serais très mieux
l'usage. —

Peut-être après, comme le directeur,
l'annuaire de ces renseignements répétitifs et
d'autres. —

Toujours